

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1905)
Heft: 1

Artikel: Rapport sur l'exercice financier 1904
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241631>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jetées. Une idée juste n'est jamais perdue : le terrain où elle peut germer se trouve partout et nulle part. Au scepticisme décevant et desséchant auquel je faisais allusion tout à l'heure, opposons simplement l'entrain et la foi active d'instituteurs qui connaissent toute la responsabilité, tout le prix du mandat qui leur est confié, qui se rendent clairement compte que le progrès général de notre enseignement public dépend, dans une grande mesure, des progrès individuels et de l'initiative de ceux qui en sont chargés.

Vive notre chère Société pédagogique genevoise !

Genève, le 23 février 1905.

L. Baatard, *président*.

Rapport sur l'exercice financier 1904.

Mesdames et Messieurs,

Pendant l'exercice écoulé, votre trésorier a encaissé :

Cotisations arriérées	Fr. 65 —	
Cotisations de 1904	» 770 50	
Cotisations de 1905	» 7 50	Fr. 843 —
Produit des annonces parues sur la couverture des 6 numéros du Bulletin de 1904	» 172 —	
Total.		Fr. 1015 —

Il a été payé pour :

Impression et expédition du <i>Bulletin</i>	» 337 75	
Course à Meyrin le 16 juin 1904	» 216 65	
Cotisation à la Société romande pour 1904	» 92 —	
Entretien, chauffage et éclairage de la salle des séances.	» 40 30	
Affranchissement de 164 remboursements postaux	» 19 68	
Affranchissements divers	» 6 85	
Annonces mortuaires	» 5 70	
Frais de bureau	» 5 50	
Total.		Fr. 724 43

Les Recettes s'élevant à Fr. 1015 —
et les Dépenses à » 724 43

Il y a donc un *Boni* de Fr. 290 57

dû au fait que la soirée annuelle n'a pu encore avoir lieu.

Notre **Avoir** qui s'élevait au 20 février 1904 à Fr. 1453 48
augmenté des intérêts de notre dépôt à la
Caisse d'épargne (au 31 décembre 1904) . . . » 43 73
et du **Boni** de l'exercice écoulé » 290 57
s'élève donc, au 20 février 1905 à Fr. 1787 78

**Avoir de la Société pédagogique genevoise
au 20 février 1905.**

En caisse Fr. 343 44
En dépôt à la Caisse d'épargne à ce jour . . . » 1444 34
Total. Fr. 1787 78

Ainsi que je le constatais plus haut, le boni est plus apparent que réel. Une soirée de l'importance de celle de l'année dernière le transformerait en un déficit d'une vingtaine de francs. Il est toutefois juste de remarquer que cet exercice a déjà dû faire face aux dépenses occasionnées par la course-banquet de la Société à Meyrin, le 16 juin 1904. Ces constatations faites, je termine en formant des vœux bien sincères pour la prospérité de la Société pédagogique genevoise.

Le trésorier :

A. CHARVOZ.

CONVOCAATION

La Société Pédagogique Genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 6 avril 1905, à 2 heures précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Communications du Comité.
- 2° M. L. Grosгурin. Causerie sur les travaux du tunnel du Simplon. (**Avec projections lumineuses**).
- 3° Propositions individuelles.

N. B. — La bibliothèque sera ouverte à 1 h. 1/2.
